

# (Re)faire communauté à l'étranger chez les Turcs de France

## Responsables

**Rémi Carcélès**  
(AMU / MESOPOLHIS)

**Merve Ozkaya**  
(UGA-CERDAP2)

**Mardi 11 juillet 2023**  
**14h30-16h30**  
**Salle Athéna 046**

## Discutant

**Samim Akgönül**  
(Université de Strasbourg /  
Institut de Relations  
Internationales, Département  
d'Études turques)

## Intervenants

**Elif Aktaş**  
(Université de Strasbourg /  
Dynamiques européennes /  
LinCS)

**Rémi Carcélès**  
(AMU / MESOPOLHIS)

**Merve Ozkaya**  
(UGA-CERDAP2)

**Sahika Pat**  
(ED SHS-PE, Université de  
Strasbourg / LinCS)

## Résumé de l'atelier

Depuis la signature d'un accord bilatéral d'envoi de main-d'œuvre anatolienne en 1965, la France est devenue le second foyer d'accueil européen d'expatriés en provenance de Turquie. En plus de cinquante ans, ce sont tour à tour des migrants économiques, des réfugiés politiques, des étudiants et des diplômés, des travailleurs détachés, exilés de force ou par choix, qui sont venus vivre en France de manière temporaire ou prolongée. Peu (re)connus et étudiés dans leur société d'accueil, du fait de leur absence d'histoire et de culture commune avec le pays en comparaison à d'autres migrations concomitantes, ces expatriés ont été rapidement caractérisés dans l'opinion publique par une tendance à l'entre-soi. Cette dynamique a été ignorée, voire encouragée par les pouvoirs publics à l'époque où la présence des premiers travailleurs n'étaient considérés que comme éphémère. Elle peut être qualifiée de « communautariste » et a commencé à être pointée du doigt à mesure que se détérioraient les relations entre Paris et Ankara : du débat sur la possible appartenance de la Turquie à la communauté européenne au début des années 2000, à l'escalade des tensions entre chefs d'État au tournant des années 2010-2020. Diverse du fait de ces multiples contextes à l'origine du départ, l'émigration turque en France n'a pourtant pas produit les mêmes types de populations migrantes, ni les mêmes manières de faire communauté dans cette nouvelle société. À travers l'étude de trois types différents de groupes migratoires originaires de Turquie en France – militant, culturel et diplômé – ce panel propose de déconstruire l'homogénéisation du communautarisme turc en France. Nous proposons également de questionner l'acculturation dans cette communauté par l'exemple des pratiques de communication des parents immigrés d'origine turque dans les structures éducatives en France.

## Programme

**Elif Aktaş**  
*Émigration turque hautement qualifiée en France et stratégie migratoire spécifique*

Entre 2016 et 2018, le taux d'émigration de la Turquie vers la France a presque doublé. L'émigration des personnes hautement qualifiées (Bac+5) en est une partie importante. Cette émigration constitue un segment en croissance et spécifique par la manière qu'ont les individus qui la composent de mobiliser des capitaux économiques, culturels, sociaux et par l'appartenance de ces individus à des milieux sociaux spécifiques. En France, en 2019, le nombre des premiers titres de séjour délivrés pour raisons éducatives a dépassé celui des titres de séjours obtenus pour raisons familiales. Pour réaliser leur projet migratoire, les ressortissants turcs hautement qualifiés privilégient aussi le motif « études en France »

par rapport aux motifs économiques et familiaux. Une grande partie des émigrants hautement qualifiés considèrent le fait d'étudier en France comme une première étape pour s'installer dans le pays et comme un outil pour obtenir un visa de longue durée. Conformément aux privilèges accordés aux « étudiants » et futurs « travailleurs hautement qualifiés » par la politique migratoire française, les stratégies migratoires des émigrants prennent leurs formes. Nous analyserons donc le profil des ressortissants turcs hautement qualifiés et leurs stratégies migratoires via notre enquête de terrain faite entre 2019 et 2020.

### **Rémi Carcélès**

*L'engagement politique à référentiel turc en France et ses conséquences sur l'intégration des Franco-turcs et Turcs expatriés dans l'espace local des mouvements sociaux*

L'utilisation du terme de diaspora pour parler d'une population dispersée à l'étranger depuis un même territoire d'origine et/ou autour d'un même sentiment d'appartenance nationale est toujours sujette à controverses, autant scientifiques que politiques, dans la mesure où l'un des présupposés attendus est l'homogénéité ou du moins l'unité du groupe étudié. En France, les individus nés en Turquie ou leurs enfants ont souvent été décrits comme une communauté unie par le supposé renforcement d'un entre-soi freinant leur intégration au reste de la société. Plus récemment, les médias et les pouvoirs publics les ont même accusés de séparatisme, voyant dans ces structures communautaires une preuve d'ingérence transnationale du président turc alors en pleine escalade des tensions avec son homologue français. Or, il a toujours publiquement prôné l'intégration de ses compatriotes expatriés dans leurs sociétés d'accueil, dans le but d'avoir une influence notamment politique dans le regard que ces dernières posent sur la Turquie. À travers une étude comparée des différentes modalités d'engagements politiques des Turcs de France et des Franco-turcs, l'objectif de cette communication sera de présenter la diversité et les points communs dans les trajectoires militantes des représentants de cette hypothétique « diaspora » turque.

### **Merve Ozkaya**

*La colonne vertébrale du réseau communautaire : les associations cultu(r)elles turques en France*

Les premiers immigrés turcs en France, arrivés à la fin des années 1960, se sont regroupés autour d'organisations communautaires afin de rompre la solitude ainsi que de préserver leur culture et leur lien avec la Turquie. Le faible niveau d'échanges avec les autres groupes immigrés et avec la société d'accueil, ainsi que la tendance à rester entre-soi, ont engendré une forte communautarisation. Malgré le fait que beaucoup se soient finalement durablement installés en France, cette communautarisation s'est poursuivie avec la transmission de la culture et de la religion aux nouvelles générations à travers des réseaux familiaux et villageois prenant la forme d'organisations communautaires locales. Après l'élargissement en 1981 de la loi de 1901 qui a permis aux étrangers de créer des associations, ces réseaux ont été remplacés par diverses associations à la fois culturelles et cultuelles. Ces associations, qui connaissent aussi bien des continuités que des ruptures avec leurs structures d'origine en Turquie, apparaissent comme des espaces d'épanouissement de la communauté turque et elles ont majoritairement un caractère religieux et politique. Dans ce contexte, elles sont des lieux privilégiés pour observer les réseaux communautaires et le positionnement de la communauté turque en France. J'aborderai l'évolution politico-religieuse de ces associations, en particulier CIMG, DITIB et les *Süleymançı*, ainsi que les rapports de force entre elles à partir d'un terrain lyonnais.

## **Sahika Pat**

### *Dialogue entre les jeunes parents immigrés d'origine turque et les structures éducatives en France*

Les populations immigrées originaires de Turquie font souvent, avec leurs références au modèle sociétal turc, une comparaison entre le pays d'installation et le pays d'origine. La rencontre avec le système scolaire français suscite l'étonnement, car la représentation de l'école est différente en Turquie : elle y constitue le seul moyen d'acquérir son indépendance financière et de justifier son existence en société. Ces parents provenant souvent des milieux défavorisés en Turquie ont peur de ne pas pouvoir suffisamment soutenir leurs enfants sur le plan financier, car l'éducation coûte cher dans leur pays d'origine où les écoles payantes et les cours privés sont devenus une véritable nécessité pour une réussite scolaire. En arrivant en France, les jeunes parents découvrent un système qui soutient les enfants de milieux socio-économiques défavorisés. Sur le plan culturel, ils apprécient le système français qui met l'enfant, dès le plus jeune âge, en rôle d'apprenant. L'école maternelle obligatoire à trois ans permet aux enfants issus de l'immigration de développer des compétences culturelles et linguistiques, ce qui rassure les parents immigrés vis-à-vis des difficultés d'apprentissage. Dans ce processus d'adaptation, les familles immigrées traversent également des chemins d'apprentissage : dialoguer avec les écoles et les professionnels éducatifs. Quelles évolutions sociales et communicationnelles subissent-elles ? Nous nous questionnerons sur la communication verbale et non-verbale à travers des dialogues interculturels en contexte migratoire par le biais des entretiens effectués auprès des parents d'origine turcophone et des professionnels éducatifs en France.